



## COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 2 FEVRIER 2016.

### Accord entre la FNCCR et GIREVE pour l'interopérabilité des réseaux publics de recharge de véhicules électriques.

En France, les collectivités territoriales sont à l'initiative du déploiement de plus de 70 réseaux de recharge pour véhicules électriques. La quasi-totalité de ces collectivités adhèrent à la FNCCR.

La FNCCR et GIREVE entendent permettre à chaque utilisateur de charger son véhicule via une borne de recharge d'accès public à l'aide d'un abonnement de service souscrit auprès de l'opérateur de son choix (faculté couramment désignée sous le terme d'itinérance). A cet effet, la FNCCR et GIREVE ont conclu un accord visant à faciliter l'interopérabilité entre ces réseaux de recharge, en conformité avec les termes du programme d'investissements d'avenir opéré par l'ADEME (qui les finance jusqu'à 50%).

La FNCCR et GIREVE souscrivent à la nécessité de développer l'itinérance de la recharge aux échelles française et européenne et souhaitent œuvrer à son développement dans le territoire français. En effet, au-delà du bénéfice pour l'usager, l'itinérance est un facteur essentiel de développement de la mobilité électrique qui permet d'accroître l'usage des infrastructures de recharge.

La convention fixe un cadre de coopération entre GIREVE et les adhérents de la FNCCR qui se sont portés candidats auprès de l'ADEME pour déployer un réseau de recharge. Une fois déclinée localement, elle permettra aux collectivités de :

- référencer via la plateforme GIREVE leurs infrastructures ouvertes au public (localisation et état de disponibilité en temps réel) ;
- permettre l'accès à leur réseau de recharge par tout abonné d'un opérateur tiers (itinérance entrante) ;
- permettre l'accès de leurs propres abonnés à d'autres réseaux (itinérance sortante).

Cette convention a déjà été signée par les collectivités suivantes :

- SyDEV (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée)
- Morbihan Energies (Syndicat d'énergie du Morbihan)
- SDE 28 (Syndicat départemental d'énergie d'Eure-et-Loir)
- SDESM (Syndicat départemental d'énergie de Seine-et-Marne)
- SDE 03 (Syndicat départemental d'énergie de l'Allier)
- SDE 76 (Syndicat départemental d'énergie de la Seine-Maritime)
- USED A (Union des syndicats d'énergie de l'Aisne)
- Séolis (Fournisseur d'énergies en Deux-Sèvres et opérateur de mobilité électrique)



### **En chiffres : les infrastructures de recharge accessibles au public en France**

- **Plus de 10 000 points de charge ouverts au public**
- **Plus de 40 exploitants d'infrastructures**
- **Plus de 20 000 nouveaux points de recharge en cours d'installation par plus de 60 opérateurs publics ou privés**

### **A propos de la FNCCR**

Créée en 1934, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association regroupant plus de 700 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisées dans les services publics en réseaux que sont l'électricité, le gaz, l'eau et l'assainissement, le numérique que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie). La FNCCR a notamment œuvré en faveur du déploiement des infrastructures de charge des véhicules électriques sur domaine public en soutenant son inscription à l'article L. 2224-37 du Code général des collectivités territoriales.

### **A propos de GIREVE**

GIREVE est le Groupement pour l'Itinérance de la Recharge Électrique des Véhicules. Créé à l'initiative de Renault, EDF, ERDF, CNR et la Caisse des Dépôts, GIREVE a pour mission de rendre les infrastructures de recharge pour véhicules électriques visibles, accessibles etinteropérables. Dans ce cadre, GIREVE opère une plateforme de services permettant le référencement précis des points de charge et l'échange de données entre opérateurs.

#### **FNCCR**

20, Boulevard de Latour-Maubourg  
75007 Paris

**Contact : Jean-Marc Proust**

01 40 62 16 38  
jmproust@fnccr-asso.fr  
www.fnccr.asso.fr  
@fnccr

#### **GIREVE**

84 bis, Avenue du Général  
Leclerc  
78220 Viroflay

**Contact : Vianney Devienne**

01 39 53 01 41  
vianney.devienne@gireve.com  
www.gireve.com